

INFOS PRATIQUES

Qui est concerné ?

Toute personne, quels que soient son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation, qui justifie **d'au moins 1 an d'expérience** en rapport direct avec la certification visée, peut prétendre à la VAE. Cette certification qui peut être un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle doit être inscrite au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

L'accompagnement VAE est facultatif mais fortement conseillé pour atteindre la validation.

Financement de votre accompagnement VAE :

Différentes options de financement existent selon :

- Votre situation : salarié, agent de la fonction publique, demandeur d'emploi, travailleur indépendant, travailleur handicapé.
- VAE à l'initiative de l'employeur (avec votre accord) ou à votre initiative.
- Accompagnement VAE sur ou en dehors de votre temps de travail.

Lors d'un premier entretien sans engagement, le consultant recherche les modalités de financement adaptées et vous informe sur les démarches à effectuer.

Vous trouverez les éléments détaillés : <http://www.vae.gouv.fr/espace-resources/fiches-outil/financer-une-demarche-vae-particuliers.html>

Démarche à suivre :

- 1 **Vous rencontrez le consultant qui vous accompagnera** : présentation du consultant, de la démarche proposée par Catalys Conseil et écoute de votre besoin.
- 2 **Nous constituons ensemble le dossier de demande de financement et établissons un planning prévisionnel**

Où ?

► Bretagne

Siège : avenue de la Croix Verte - 35650 LE RHEU
Tél : 02 99 14 73 73 Mail : siege@catalys-conseil.fr

• Les antennes :

Le Rheu	02 99 14 53 04	Quimper	02 98 10 17 80	Saint-Brieuc	02 96 61 76 20
Rennes	02 99 22 27 12	Brest	02 98 33 63 30	Saint-Malo	02 99 19 59 70
Vitré	02 99 74 27 73	Vannes	02 97 63 20 46	Pontivy	02 97 08 02 74
Lorient	02 97 11 25 63				

► Pays de la Loire

11 rue du Chemin Rouge - Bât F - 44300 NANTES
Tél : 02 40 48 10 42 Mail : nantes-pdl@catalys-conseil.fr

• Les antennes :

Rezé	02 40 48 94 70
Saint-Nazaire - Trignac	02 40 19 59 65
Saint Herblain	02 40 76 74 08
Ancenis	02 40 09 96 61
La Roche-sur-Yon	02 51 24 70 86
Les Herbiers	02 51 65 69 43
St Hilaire de Loulay	02 51 07 25 04
Laval	02 43 67 09 34
Mayenne	02 43 67 09 34
Le Mans	02 43 21 01 59
La Flèche	02 43 48 96 24
Angers	02 41 47 25 64
Saumur - Distré	02 41 47 25 64

► Normandie

• Les antennes :

Flers	02 33 14 99 06
Caen	02 31 50 91 36

► Paris

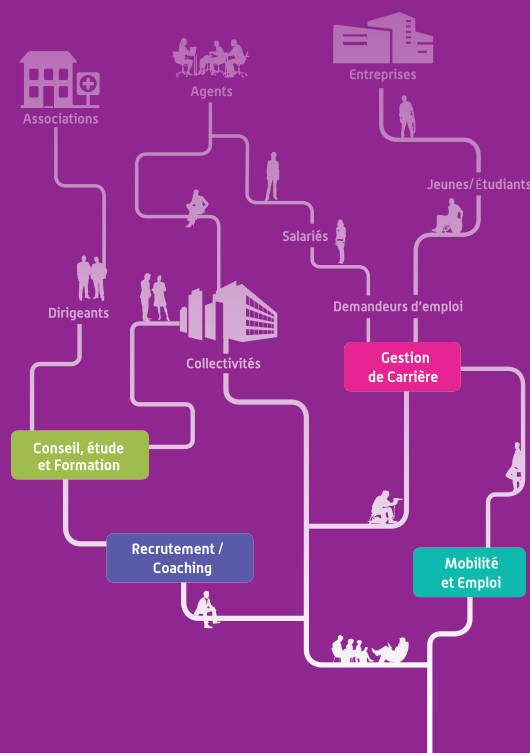
Tour CIT - Bureaux 507&508 - 3 rue de l'Arrivée
75015 PARIS - Tél : 01 43 20 50 50

  Catalys Conseil  www.catalys-conseil.fr

Reclassement - Outplacement - Accompagnement VAE - Recrutement - Coaching - Diagnostic et conseil RH - Diagnostic et Conseil RPS/QVT

MA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE) AVEC CATALYS CONSEIL

- Faire valider votre expérience professionnelle par l'obtention d'une certification (Diplôme, Titre Professionnel, CQP).
- Vous repositionner sur le marché de l'emploi
- Répondre à votre souhait de changement de statut, de poste ou de rémunération
- Passer un concours ou intégrer une formation pour laquelle un diplôme ou un niveau est exigé
- Créer votre entreprise
- Répondre à un besoin de reconnaissance personnelle
- Alléger un parcours de formation



*S'engager pour l'emploi
et la performance durables*

CATALYS
CONSEIL

DÉROULEMENT DE VOTRE ACCOMPAGNEMENT VAE

L'accompagnement VAE dure 10 à 20 heures, en individuel et parfois en atelier collectif.
Un premier **entretien gratuit et sans engagement**, avec le consultant qui vous accompagnera, permet d'échanger sur vos besoins et nos méthodes et de définir un parcours individualisé.

PHASE D'IDENTIFICATION DE LA CERTIFICATION **En pratique**

- Analyser vos motivations, attentes et besoins
- Comparer votre parcours avec les exigences de la certification visée
- Aider au choix de la certification la plus adaptée à votre parcours et votre projet : diplômes, titres pro, CQP....
- Aider à l'écriture du livret 1 de recevabilité
- Informer sur la rédaction du livret 2, les modalités du jury, de la certification (coût, lieux, durées....)

1 rendez-vous d'1h à 2h

- Echanges par mail en complément

PHASE D'ACCOMPAGNEMENT **En pratique**

1. S'approprier le référentiel de compétences de la certification choisie

- Lire et analyser le référentiel ciblé
- Faire des liens entre le parcours et le référentiel

1 rendez-vous d'1h à 2h

- Echanges de mail en complément
- Si besoin, atelier collectif complémentaire de 2h à 3 h

2. Analyser votre parcours et rechercher des preuves pertinentes

- Prendre en considération l'ensemble du parcours, professionnel et extra-professionnel
- Analyser le contexte, le(s) poste(s), les compétences et décrire les activités mises en oeuvre
- Choisir les activités à mettre en avant

1 à 2 rendez-vous d'1h à 2h

- Echanges de mail en complément
- Si besoin, atelier collectif complémentaire de 2h à 3 h

3. Appui méthodologique à la rédaction

- Echanger sur le contenu du dossier, apporter un appui technique à l'écriture et à la finalisation d'un dossier clair

1 à 3 rendez-vous d'1h30

- Echanges de mail et entretiens téléphoniques ou webcam complémentaires
- Si besoin, atelier collectif complémentaire de 2h à 3h

4. Validation auprès d'un expert

- Si besoin, mise en relation avec un expert du domaine de certification pour relecture et avis sur le dossier en amont du jury

1 rendez-vous d'1h à 1h30

5. Préparation au jury

- Appréhender le rôle du jury, sa composition et ses attentes, présenter les modalités de l'entretien
- Préparer une argumentation de soutenance du livret 2
- Travailler la prise de parole devant un jury (Mise en confiance – possibilité de simulation – mise en situation – partage d'expériences)
- Si une mise en situation est prévue, présentation du plateau technique, mise en contact avec le certificateur, visite préalable du plateau technique

1 rendez-vous d'1h à 2h

- Echanges de mail
- Si besoin, atelier collectif complémentaire de 2 à 3 h

PASSAGE DEVANT LE JURY

PHASE D'ACCOMPAGNEMENT POST JURY **En pratique**

- Analyser le déroulé et les remarques du jury
- En cas de validation partielle, définir un plan d'action (formation ou expérience complémentaire...) pour atteindre la validation totale

1 rendez-vous d'1h

- Echanges de mail

NOS ENGAGEMENTS

- ① Un consultant expert en VAE unique tout au long de votre accompagnement VAE
- ② Une neutralité dans le choix de la certification : adaptée à votre profil et votre projet
- ③ Un accompagnement individualisé, centré sur vos besoins et votre contexte
- ④ Faciliter vos démarches et vous mettre en relation avec les partenaires adaptés (certificateurs, financeurs, experts métier, formateur...)
- ⑤ Vous apporter un suivi post-jury et un plan d'action opérationnel pour viser la certification totale

